

Le Réseau Europe urbain

Quoi ?

Le Réseau Europe urbain : réseau d'animation nationale du volet urbain des Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI).

Qui ?

Le Réseau est piloté par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), en lien avec Régions de France. La cellule d'appui est animée par le cabinet Rouge Vif territoires.

Où ?

Réseau national (France métropolitaine et Outre-Mer)

A quels enjeux le projet répond-il ?

Comme le rappelle le rapport Villes de demain¹, les villes sont aujourd'hui moteurs de croissance, d'innovation et d'inclusion en Europe, mais aussi confrontée à des défis de premier plan (pauvreté, changement climatique, services, développement économique...). Forte de ce constat, l'Union européenne a choisi de renforcer la dimension urbaine de sa politique régionale pour la programmation 2014-2020, à travers l'obligation de consacrer au moins 5% du FEDER à l'urbain (article 7 du règlement FEDER). Elle donne par ailleurs un rôle nouveau aux autorités urbaines dans la conduite des politiques européennes, elles deviennent, dans le cadre de l'article 7 uniquement, responsables, a minima, de la sélection en opportunité des opérations.

Les autorités françaises ont décidé de mobiliser 10% des enveloppes FEDER au niveau régional et FSE au niveau national en direction des territoires de la politique de la ville et de leurs habitants, près d'un milliard d'euros qui bénéficiera, sur le territoire national, à 200 villes et groupements, et en premier lieu aux quartiers les plus défavorisés, à travers des stratégies urbaines intégrées (SUI).

Les fonds européens représentent une vraie opportunité pour ces derniers, mais aussi des enjeux, en termes de gouvernance, de partenariat et d'ingénierie. La mise en réseau de ces territoires permet le partage, la recherche de solutions collectives et la montée en compétence pour réussir cette programmation et anticiper les prochaines.

Avec qui ?

Le réseau rassemble l'ensemble des acteurs investis dans la mise en œuvre de la dimension urbaine des FESI : autorités de gestion régionales, villes et intercommunalités mettant en place des SUI, structures d'appui régionales, têtes de réseaux nationales, services de l'Etat.

Quels sont les objectifs poursuivis ?

Le Réseau Europe urbain poursuit trois objectifs :

- Le suivi national et l'évaluation de la mise en œuvre de la dimension urbaine en France
- L'appui méthodologique et le partage de bonnes pratiques
- La capitalisation et la communication autour des approches urbaines intégrées

Quelles sont les actions menées ?

Au titre du suivi national et de l'évaluation : Le Réseau Europe urbain centralise les informations relatives à la mise en œuvre des stratégies urbaines intégrées en lien étroit avec les autorités de gestion et le CGET. Il publie régulièrement des états d'avancement de la programmation et lance également des enquêtes qualitatives.

Au titre de l'appui méthodologique et du partage d'expériences, le Réseau organise :

- **Des groupes de travail** sur les thématiques les plus représentées au sein des SUI : inclusion sociale, transition énergétique, compétitivité des PME et numérique. Ces groupes se sont réunis deux fois chacun en 2016 et se seront réunis deux fois en 2017. Pour cette dernière année, le choix a été fait de croiser les thématiques autour de thèmes transversaux : la création d'activité et d'emploi grâce au numérique, les effets de l'aménagement urbain sur la cohésion sociale, le commerce de proximité, l'économie sociale et solidaire et la ville intelligente.
- **La réalisation d'outils méthodologiques** régulièrement mis à jour et alimentés (boîte à outils)

¹Les villes de demain - Défis, visions et perspectives, Commission européenne - Direction générale de la politique régionale, 2011
http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/studies/pdf/citiesoftomorrow/citiesoftomorrow_final_fr.pdf

- **Des sessions de qualification** : une première session de qualification sur l'approche intégrée de deux jours s'est tenue à Mulhouse en juin 2017. Elle devrait être suivie d'autres sessions du même type.
- **Des séminaires nationaux** : un premier séminaire s'est tenu à Paris le 13 décembre 2016 et a rassemblé plus de 130 personnes d'horizons variés.

Au titre de la capitalisation et de la communication, le Réseau assure :

- L'alimentation d'un point unique d'information en ligne sur l'urbain en Europe : <http://www.europe-en-france.gouv.fr/reseau-europe-urbain>
- L'information sur les initiatives et programmes communautaires en lien avec l'agenda urbain pour l'UE (URBACT, Actions Innovatrices Urbaines...), veille, comparaisons nationales et européennes...
- La rédaction de dossiers thématiques, un premier dossier était consacré à la dimension européenne des contrats de ville. Trois autres dossiers sont prévus pour 2017.
- La valorisation du soutien de la politique européenne de cohésion en direction des territoires urbains. Il rédige à ce titre une dizaine de fiches-expériences par an.

En 2016, plus de 150 personnes issues de 48 villes et EPCI, 13 Conseils régionaux, 7 centres de ressources politiques de la ville ont participé aux activités du Réseau.

Ces rencontres permettent avant tout l'échange entre collectivités et acteurs du développement urbain et le partage de points de vigilance et conditions de réussite mais aussi de s'inspirer de projets qui émergent ailleurs. Cet accompagnement porte particulièrement sur les questions d'ingénierie et de gouvernance, clés de réussite de la programmation.

Par ailleurs, le Réseau Europe urbain veille à assurer une représentation variée d'acteurs pour disséminer une culture européenne. Grâce à ce partenariat, nous cherchons à faire le lien entre la mobilisation des fonds européens et les politiques nationales : politique de la ville et renouvellement urbain, EcoCités, EcoQuartiers, Grande école du numérique... pour un meilleur dialogue entre les dispositifs.

Enfin, nos activités soulignent et valorisent le foisonnement d'initiatives à travers la France au bénéfice des territoires et de leurs habitants pour des villes plus intelligentes, plus inclusives et plus durables et permettent de structurer une expertise sur les politiques européennes en faveur de l'urbain.

Quels sont les financements européens mobilisés ou envisagés ?

Le Réseau Europe urbain bénéficie du soutien d'Europ'Act.

Contact

- Mail générique : Europe.Urbain@cget.gouv.fr
- CGET : Sabrina Abdi, Coordonnatrice échanges et politiques urbaines européennes, Mission Affaires européennes, CGET - 01 85 58 60 23 - sabrina.abdi@cget.gouv.fr
- Régions de France : Pascal Gruselle, Conseiller affaires européennes, aménagement du territoire et outre-mer - pgruselle@regions-france.org – 01 45 55 81 05
- Cellule d'appui :
 - o Anouk Vandaele, chef de projet Rouge Vif territoires – anouk.vandaele@grouperougevif.fr – 01 86 90 00 81
 - o Julien Terral, consultant Rouge Vif territoires – julien.terral@grouperougevif.fr - 01 86 90 00 57

Pour en savoir en plus : <http://www.europe-en-france.gouv.fr/reseau-europe-urbain>